

ÉCOLE

- maternelle
 élémentaire
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
– 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du jeudi 08 novembre 2018

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x		
Enseignants de l'école			
Claudine COUPON	x		
Clémence DUPRAZ	x		
Caroline MEYNIAC	x		
Marie-Laure PASCAL	x		
Christine DIDIER	x		
Tifanie BOREL (TR – remplaçante de Mme Ballee-Londiche)	x		
Julia BRUNSCHWIG-GRZANKA (75%)	x		
Caroline JOUNAULT		x	
Franz GIAMMATTEI	x		
Catherine MOLLARD	x		
Damaris CICLET (75%)	x		
Delphine BERTON	x		
Yasmina SAIDI	x		
Thomas CLEMENCON	x		
Maud KOCH (50 % en compt de Mme CICLET et BRUNSCHWIG)		x	
Rémi MARTIN (TR)		x	
Mandy COSTA (TR)		x	
Florence BALLEE-LONDICHE		x	
Yoann ECHES (remplaçant de Mme Jounault)	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
Valérie DELOYE		x	Lison DI SCALA
Youcef BELMEGUENAI	x		Delphine ETIENNE
Elsa BLANCHARD	x		Marie-Hélène PAYET x
Christophe MARTI	x		Sandrine FONTANA
Jessica BOURGAT		x	Evelyne LOPES
Sandra CHAVES	x		Solenn MONNIER
Christelle CERUTTI	x		Hélène SITTARAME x
Vincent FEBVRE		x	Assia HAMZAOUI x
Gaëlle DI GENNARO	x		Lydie THIRION x
Carine BOUDIAF		x	Sabrina BENHAMED
Isabelle PEREIRA		x	
Rukiye TARTIK		x	
Céline MATTERA	x		
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x		
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENNEC		x	
Maire de la Commune ou son représentant :		x	
Conseiller Municipal : Thierry MONEL	x		
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x	
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : Véronique MORTIER(maîtresse E)	x		
Psy EN : Margherita* PALOPOLI		x	
Médecin scolaire : Dr BOGUET		x	
Infirmière scolaire : Agnès SALVAT		x	
Assistante sociale :		x	
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON / Françoise GEOFFREY		x	
Enseignante de l'E.L.C.O. : Mme BENYEKHFLEF		x	
Personne invitée :			
Christine CASCALES - ETAPS	x		
Jérémie MATRAY - ETAPS	x		

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR proposé par M. ELY :

- Structure de l'école, effectifs, présentation de l'équipe.
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
- Règlement intérieur - Charte de la laïcité.
- Projets des classes (jardinage, ENS, classes transplantées, rugby et fair-play, « école et cinéma », défi des écoles à énergie positive, rencontres « montagnes et sciences », festival du film nature « Frapna »...).
- Avis du conseil pour quatre classes transplantées (mer).
- Sécurité (exercices incendie et PPMS).
- Moyens (budget, matériels, locaux, travaux prévus, réalisés, reportés, informatique...)
- Organisation de la semaine et des rythmes scolaires (fin du PEDT en juin 2019).
- Questions des parents.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

1.1 Répartitions pédagogiques

L'école élémentaire Paul LANGEVIN compte 14 classes / 326 élèves et la répartition pour l'année 2018-2019 est la suivante :

- Directeur :

M. Christian ELY (déchargé de classe)

- Enseignants :

CP Mme Claudine COUPON - 18 élèves

CP Mme Caroline MEYNIAC - 17 élèves

CP Mme Clémence DUPRAZ - 18 élèves

CE1 Mme Marie-Laure PASCAL - 24 élèves

CE1 Mme Christine DIDIER - 24 élèves

CE1-CE2 Mme Tifanie BOREL - 22 élèves (remplacement de Mme BALLEE-LONDICHE en arrêt de longue durée)

CE2 Mme Julia BRUNSCHWIG-GRZANKA (75%) et Mme Maud KOCH (25%) - 28 élèves

CE2 Mme Caroline JOUNAULT - 28 élèves

CM1 M. Franz GIAMMATTEI - 27 élèves

CM1 Mme Catherine MOLLARD - 27 élèves

CM1-CM2 Mme Damaris CICLET (75%) et Mme Maud KOCH (25%) - 25 élèves

CM2 Mme Delphine BERTON - 28 élèves

CM2 Mme Yasmina SAÏDI - 28 élèves

ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) M. Thomas CLEMENCON - 12 élèves

Tifanie BOREL, Rémi MARTIN et Mandy COSTA (Titulaires Remplaçants rattachés à l'école)

Effectifs 2018-2019 : 326 élèves (314 hors ULIS soit 24,15 élèves par classe en moyenne)

Prévisions pour 2019-2020 : 335 élèves

1.2 ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés) : M. Christian ACHARD est référent de scolarité (pour le suivi des élèves en situation de handicap et la gestion des Avs par exemple). Il participe aux ESS (Équipe de Suivi de Scolarité).

Auxiliaire de Vie Scolaire :

Avs-co : Mme Nathalie BOUSBOA en ULIS pour 12 élèves (24h).

Avs-i : Mmes Chalabia BELMOUNES (24h/semaine pour 3 élèves) et Sandra GONOD (24h/semaine pour 3 élèves). M. Bertrand DOUCHEZ (24h/semaine pour 3 élèves : 18h en élémentaire pour 2 élèves et 6h en maternelle pour 1 élève)

1.3 UPE2A (UPE2A : Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivants) : Mme Éloïse BARON, enseignante « UPE2A », intervient pour aider les enfants allophones nouvellement arrivés en France. Actuellement en arrêt, elle est remplacée par Mme Françoise GEOFFRAY.

1.4 RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés) :

- Mme Margherita* PALOPOLI (psychologue de l'Éducation Nationale). Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents, pour des observations en classes, pour des bilans et entretiens (avec accord parental), pour apporter son expertise lors des équipes éducatives et ESS par exemple, ainsi que pour les orientations scolaires.
- Mme Véronique MORTIER (enseignante « E » - aide à dominante pédagogique).

Ses objectifs :

- la prévention des difficultés scolaires
- l'aide à l'élève dans :
 - l'amélioration de ses capacités
 - la maîtrise de ses outils et de ses méthodes de travail
 - la prise de conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
 - le transfert de sa réussite en classe

Cette enseignante spécialisée intervient sur un réseau de plusieurs écoles. Elle réalise des aides directes auprès des élèves des REP et REP+ et apporte une expertise et une aide indirecte pour les autres écoles (dont Langevin).

Le RASED fait partie du Pôle Ressources (structure mobilisée lorsque tout ce qui était possible de mettre en place au sein de la classe ne suffit pas).

1.5 Personnel supplémentaire demandé :

Une demande pour le recrutement de deux personnes en mission de service civique. Un entretien a eu lieu mais la personne n'a pas donné suite.

1.6 Personnels municipaux :

Mme CASCALES Christine et M. MATRAY Jérémie, ETAPS.

Mme Ryme BENKORBAA, intervenante en musique (à partir de septembre pour les élèves de cycles 2, et jusqu'en janvier, pour un travail sur la chanson française et la batucada). Mme Céline DUMAS interviendra quant à elle auprès des élèves de cycle 3 pour un parcours de création de chansons (« à la manière de » en s'inspirant de chansons françaises, de rock, de rap...), à partir de la rentrée des vacances de Noël et jusqu'aux vacances de printemps (2x6 séances). Valorisation prévue sous la forme d'un enregistrement (audio et/ou vidéo) diffusé aux familles.

Rappel : Certaines municipalités, dont celle d'Échirolles, mettent à disposition des écoles du personnel municipal pour certaines activités spécifiques (DUMISTES, ETAPS) mais cela n'est aucunement une obligation. C'est une aide, précieuse et appréciée, mise à la disposition des enseignants qui restent maîtres dans la mise en place pédagogique de toutes les activités scolaires.

2. ORGANISATION INTERNE DU CONSEIL D'ÉCOLE

2.1 Résultat des élections

548 inscrits - 237 votants - 227 exprimés – 43,25 % de participation.

Liste d'association locale non affiliée (APEL) élue.

L'école remercie les parents qui ont contribué à l'organisation de ces élections et à la tenue du bureau, ainsi que tous les parents élus pour leur investissement dans la vie de l'école et leur souhaite la bienvenue.

2.2 Rôle du Conseil d'École

Rappel de la constitution et du rôle du Conseil d'École (Décret 90-788 du 06.09.90)

Rappel de la dimension pédagogique.

Rappel du rôle et de la place des Parents à l'école. B.O.31 du 31.08.06.

3. RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

3.1 Le nouveau règlement de l'école est approuvé à l'unanimité.

Il est disponible au bureau du directeur, affiché dans le hall d'entrée de l'école et consultable sur le site webecole. Une version adaptée est remise et expliquée à tous les élèves. La charte de la laïcité est diffusée et commentée. Il est précisé qu'elle sera mise en annexe du règlement intérieur. La charte informatique et Internet sera également distribuée aux élèves prochainement.

3.2 Charte de la Laïcité affichée dans l'établissement (dans le hall d'entrée).

3.3 M. ELY interpelle M. MONEL quant à l'application de la loi PEILLON (loi n°2013-595 du 08 juillet 2013), à savoir le pavoisement de l'école (devise républicaine + drapeaux français et européen). M. MONEL est sensible à cette demande et apportera sous peu des informations à M. ELY.

L'école réalise sa part en affichant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (code de l'éducation "La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux de ces mêmes écoles et établissements". Légifrance, "Article L.111-1-1 du code de l'éducation", créé par la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 - art. 3.)

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

4. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : la proposition d'organisation de l'équipe enseignante a été validée par Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Cette année, conformément aux instructions données par l'Éducation Nationale, les APC ne porteront que sur la lecture.

5. Projets des classes, de l'école :

Les projets particuliers ont été présentés et commentés lors des réunions des classes du début d'année. Un court rappel des actions essentielles est fait.

École et Cinéma « maison » : 3 séances cette année. Toutes les classes participent. Travail avant et après les projections. Réalisation d'affiches. Les classes iront aussi au lycée Marie-Curie pour le visionnage d'un film.

Festival « films et nature » de la FRAPNA à la Rampe d'Échirolles (toutes les classes). Les enfants votent à la fin pour élire le film qu'ils ont préféré.

Festival « montagnes et sciences » au palais des sports de Grenoble (5 classes : les 2 CE2, les 2 CM1 et le CM1-CM2).

En chemin sur les Espaces Naturels Sensibles (6 classes sur 3 saisons différentes, une sortie de proximité à la Frange Verte et deux sorties dans Belledonne : Seiglières et Arselle). Une subvention de 4500 euros a été versée à l'école (750 euros par classe) mais cette somme ne couvre pas toutes les dépenses (transports et guides de la Frapna). Un dépassement de 1000 euros environ est prévu.

Projet danse avec l'IME des écureuils (classe de Mme JOUNAULT).

Jardinage :

- pour toute l'école : les bacs de la cour de C2 et une bande de terre devant le bâtiment 1 ont été aménagés et amendés.
- 1 bac de compostage a été installé, ainsi qu'un bac de matière sèche. Les familles seront de plus en plus impliquées dans son utilisation.
- Les classes participant aux sorties ENS doivent, dans le cadre de ce projet, jardiner. Ce qui sera possible sur les parcelles aménagées.
- Une demande de subvention a été déposée auprès de l'ILL pour l'achat de matériel. Un tuyau d'arrosage de 30 mètres a été fourni par la mairie.

Ateliers de Noël : décloisonnement de plusieurs classes en arts visuels (dessins, peinture, cuisine, réalisation d'objet...) sur 2 1/2 journées. Les parents seront sollicités et bienvenus pour aider à la mise en place de ces ateliers. Une exposition de Noël est envisagée. Modalité à définir en conseil des maîtres, en lien avec l'association des parents, et dans le respect des procédures (utilisation des locaux hors temps scolaire et déclaration de manifestation accueillant un public important auprès de l'IEN).

Projet « rugby et fair-play » en partenariat avec le FCG et le comité départemental olympique. Conception d'une charte « fair-play » dans le sport transposable à la vie quotidienne. Participation à une rencontre en juin avec toutes les classes ayant participé au projet. Les enfants ont été invités à assister à un match du FCG en Top 14 au stade des Alpes. Merci au service des sports de la ville d'Échirolles de mettre à disposition le stade Roger COUDERC de la Commanderie.

Sorites culturelles : musées, centre du graphisme, bibliothèques, spectacles à la Rampe ou à la Ponatière...

Classes transplantées : 4 classes (Mmes BRUNSCHWIG, JOUNAULT, BOREL et DIDER) déposent un dossier de demande de classe de mer. Des élèves de l'ULIS participeront avec leurs classes d'inclusion. L'avis du conseil d'école est demandé pour ces 4 sorties avec nuitées. L'avis est favorable à l'unanimité pour les 4 projets. En attente de validation par Madame la DASEN.

Défi des écoles à énergie positive : En lien avec la METRO et diverses associations (AGEDEN, Frapna, ADTC...). Tous les élèves bénéficieront d'ateliers ou d'interventions visant à favoriser les éco-gestes amenant à des économies d'énergie (essentiellement chauffage et électricité mais également quantité et tri des déchets -école test- économies d'eau...).

6. Sécurité

6.1 Le plan Vigipirate est toujours en vigueur et est l'affaire de tous et toutes.

6.2 Sécurité incendie : 3 exercices d'alerte incendie ont été ou seront réalisés cette année. Remarque : suite aux travaux dans les toilettes garçons, un déclencheur se trouve juste au-dessus du lavabo et il y a déjà eu plusieurs alertes intempestives... **Il est à nouveau demandé aux services techniques de bien vouloir mettre un capot afin de limiter les tentations d'appuyer trop facilement sur ce boîtier.**

6.2 Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : des exercices PPMS ont été ou seront réalisés cette année, dont un dit « intrusion ». Il s'agit avant tout, tout en rassurant familles et élèves, de développer une culture de la sécurité et d'adopter les gestes les plus efficaces.

Des informations sont portées sur le blog de l'école et sont disponibles dans le bureau du directeur.

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
	<p>7. Moyens</p> <p>7.2 Petits travaux Merci aux services de la mairie pour leur réactivité et leur efficacité à gérer les petits soucis du quotidien (serrurerie, plomberie, petite menuiseries...).</p> <p>7.3 Gros travaux et réaménagements :</p> <p>7.3.1 : prévus - Réaménagement de l'espace d'accueil du bâtiment 2 (hall d'entrée, direction, sanitaire adultes) : projet abandonné (trop coûteux). - Installation d'un ascenseur dans le bâtiment 2 et mise en conformité des escaliers du bâtiment 1 : à venir. En attente de réponse d'entreprises (marché public n'ayant pas eu de réponses favorables pour l'instant).</p> <p>9. Informatique M. MONEL annonce qu'à partir de janvier 2019, le syndicat intercommunal en informatique et prospective effectuera un diagnostique des besoins numériques des écoles (4 communes + Éducation Nationale). Ces besoins seront définis par les enseignants et il s'agira également de mutualiser les moyens. M. MONEL indique par ailleurs que tous les PC de fond de classe seront changés d'ici la fin de l'année civile (budget 2018). M. ELY contactera sous peu Mme Rabah BOUSSETA du SSI afin de discuter de la possibilité d'installer des bras de vidéo-projecteurs à focales courtes dans les 4 classes non équipées du bâtiment 1, 1^{er} étage.</p> <p>10. Rythmes scolaires et aménagement de la semaine Le PEDT actuel se terminera en juin 2019. A ce jour, la municipalité souhaite conserver le rythme actuel de 4 jours et 1/2 par semaine mais précise que cela sera fonction des orientations budgétaires de l'État. Aucune concertation n'est prévue avec l'ensemble des familles. Les parents déplorent que la Mairie ne s'occupe pas de cela et qu'elle renvoie trop souvent ce genre de démarche sur les délégués.</p> <p>11. Questions des parents n'ayant pas eu de réponse lors du conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LSU : les codes n'ont toujours pas été fournis aux écoles par le ministère. Les enseignants continueront à renseigner le LSU qui sera imprimé pour diffusion aux familles. - Enseignement des langues : il est rappelé que tout ce qui a trait à l'enseignement (des langues comme de toutes les autres matières) est du domaine de l'éducation nationale et donc des enseignants de l'école, habilités à enseigner toutes les matières du programme scolaire. Les maîtres et maîtresses enseignent donc l'anglais à l'école Langevin, du CP au CM2 (<i>cf.</i> Le défi réalisé par toutes les classes en juin 2018). Le cours de langues et cultures d'origine (ELCO), est quant à lui facultatif et pris en plus des 24h hebdomadaire. Il peut être suivi par tous les élèves qui le souhaitent, du CE1 au CM2 (et au collège par la suite). Les cours sont dispensés par des enseignants étrangers recrutés par leur ambassade et reconnus par l'Éducation Nationale. - Cantine : Un bureau d'études est chargé de la refonte du règlement de la cantine et des modalités d'inscription-annulation et de la tarification. - Ski de fond : M. MONEL n'a pas de réponse à apporter quant aux raisons de l'annulation des sorties de ski de fond des élèves de CM2. Le débat indique que les élèves de CM sont souvent moins bien dotés que les plus jeunes : plus de ski, pas de natation (orientation EN)... M. MONEL précise qu'une étude sera mise en place pour voir quel avenir donner à cette activité : remise en route du ski de fond ? remplacement par des sorties nature ? abandon ?... Le conseil rappelle l'importance pour les enfants d'aller en montagne, surtout lorsqu'on est voisin de « la capitale des Alpes » et que nombreux sont ceux qui n'y vont jamais. M. MONEL indique que la municipalité propose de nombreuses activités pour les enfants d'Échirolles, et prend en compte les activités périscolaires. Les parents rappellent que dans ce cas, tous les enfants ne sont pas touchés par ces sorties (coûts, nombre d'inscrits limité...). - M. MONEL indique qu'il fera préparer un bilan complet concernant l'activité natation pour le prochain conseil. - Évaluation de CP et CE1 : ces évaluations permettent aux enseignants de cibler les difficultés des élèves et d'adapter au mieux leurs enseignements. C'est un outil interne dont les résultats anonymés sont retournés à la hiérarchie. Les résultats individuels seront joints au LSU de la période. - Information concernant les absences des enseignant(e)s : lorsqu'une absence est prévue, l'information est donnée par l'enseignant-e concerné-e et passe par le cahier des élèves. Si elle est imprévue, l'urgence consiste à gérer les élèves et trouver un remplaçant. Une information est alors faite sur le site de l'école (adresse indiquée sur le courrier de rentrée distribué à toutes les familles). Lors de remplacements de longues durées, le-la remplaçant-e se présente de lui-même M. ELY invite les familles à prendre contact avec lui/elle. - Jeu du « cap – pas cap ». Certains élèves se lancent des défis dans la cour de récréation. Pour l'instant, ce ne sont que des jeux d'enfants anodins. Une surveillance particulière sera apportée afin d'éviter toute dérive.

- Grève des personnels des restaurant scolaires du 09-10-18 : Les parents interpellent M. MONEL pour lui faire part de leur sentiment de manque d'information de la part de la municipalité. Un affichage avait été réalisé le vendredi à 16h00 pour avertir de la fermeture du restaurant le mardi suivant. Nombreux sont les parents qui ne viennent pas au portails ou qui ne lisent pas ce qui est affiché... Les parents délégués souhaiteraient une meilleure diffusion (mails, sms, message sur l'espace familles...) de ce type d'information afin de pouvoir s'organiser, dans la mesure où les repas froids ne sont pas acceptés.

- Depuis que les ASVP sont présents sur les temps d'entrées et de sorties des classes, les incivilités routières sont en nette diminution. Les parents demandent que des passages soient faits également lors des sorties du périscolaire.

- Lors des périodes chaudes, la température monte à plus de 37°C dans les classes, rendant les conditions de travail insupportables. Avec les dérèglements climatiques actuels et le début des vacances d'été repoussé début juillet, ces phénomènes vont s'amplifier. M. MONEL indique que des solutions sont à l'étude. En attendant une rénovation complète des bâtiments, des solutions à court termes seront étudiées (ventilateurs?).

Mme VITTOZ, de l'APEL, informe le conseil des projets prévus cette année par l'association des parents :

- Organisation d'une vente de biscuits au mois d'octobre 2018.
- Organisation d'un loto le 1^{er} février 2019.
- Organisation de la fête du printemps (chasse aux œufs).
- Organisation de la fête de fin d'année scolaire le samedi 23 juin 2019.

L'APEL offrira un spectacle à tous les élèves de l'école (seule contrainte : il doit s'agir du même spectacle du CP au CM2).

L'APEL fait un don de 50 euros par classe, soit 700 euros pour l'ensemble de l'école. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les membres de l'association de parents pour leur engagement dans la vie de l'école et leur générosité.

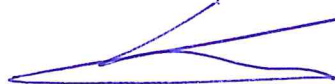
A noter : le gymnase Delaune sera en travaux (réfection du toit et pose de panneaux photovoltaïques) et donc indisponible pour les classes à partir du 30-04-2019. Il devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2019.

La date du prochain conseil d'école est proposée le **mardi 19 mars 2019 de 18h00 à 20h00** à l'école élémentaire Paul LANGEVIN.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le conseil se termine à 20h00.

Procès-verbal établi le 12 novembre 2018

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :



La Secrétaire de séance – Mme VITTOZ :

